

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Délibération
n° 2020.09.200

**Désignation d'un
représentant de
GrandAngoulême à
l'Assemblée des
communautés de
France (AdCF)**

LE DIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 septembre 2020**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Scrutateurs : Catherine REVEL, Mireille RIOU, Fabrice VERGNIER

Membres présents :

Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Isabelle DESMORTIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER

Suppléant(s) :

Francis LAURENT par Isabelle DESMORTIER

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.09.200**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME A L'ASSEMBLEE DES
COMMUNAUTES DE FRANCE (ADCF)**

L'assemblée des communautés de France (AdCF), créée en 1986, assure la promotion et la représentation de l'intercommunalité de projet. Elle fédère toutes les catégories d'intercommunalités à fiscalité propre et les accompagne au quotidien.

Conformément aux statuts de l'association, « *les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre désignent leur Président ou, à défaut, un représentant pour siéger au sein des instances.* ».

Il convient donc de désigner un représentant de GrandAngoulême à l'AdCF. Cette désignation doit intervenir à bulletin secret sauf si l'assemblée délibère à l'unanimité pour un vote à main levée.

L'assemblée n'ayant pas délibéré pour un vote à main levée, il est procédé à l'élection du représentant de GrandAngoulême à l'AdCF au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Mme Maud FOURRIER et M. Jean REVEREAULT se portent candidats. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Après dépouillement au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 70

Nombre de bulletins : 70

Nombre de blancs ou nuls : 4

Chacun des candidats ayant obtenu 33 voix, il y a égalité des suffrages. Il est donc procédé à un second tour.

Après dépouillement au second tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 70

Nombre de bulletins : 70

Nombre de blancs ou nuls : 0

Maud FOURRIER a obtenu 32 voix.

Jean REVEREAULT a obtenu 38 voix.

M. Jean REVEREAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au second tour, est élu représentant de GrandAngoulême à l'AdCF.

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

21 septembre 2020

Affiché le :

21 septembre 2020